



Avis

concernant le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires - SRADDET

**A l'attention de
Monsieur Xavier Bertrand
Président du Conseil régional des Hauts-de-France**



**Enquête publique
du lundi 16 septembre
au mercredi 16 octobre 2019 inclus**



Rappel

concernant les objectif du SRADDET élaboré par le Conseil Régional des Hauts-de-France

Le SRADDET est un document stratégique élaboré à l'échelle de la région par le Conseil Régional. L'élaboration de ce document est une obligation. **L'une des missions du SRADDET est de fixer des objectifs en matière de consommation foncière.**

Le SRADDET des Hauts-de-France a fait l'objet d'un énorme travail, de la part des services de la région et des élus, qu'il faut saluer.

Néanmoins, nous nous permettons de porter quelques critiques et faire 5 propositions.

C'est dans ce cadre de l'enquête publique que nous donnons cet avis.

Nos critiques

- **Pour rappel, l'Etat a fixé un objectif de zéro artificialisation nette de terres agricoles, ceci afin de les protéger d'une artificialisation excessive.**

Source : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/objectif-zero-artificialisation-nette-leviers-protoger-sols>

Cet objectif de zéro artificialisation n'apparaît pas dans le SRADDET qui maintient un objectif de 750ha de consommation de terres agricoles par an, ceci alors que la consommation actuelle est de 600ha (source Etat).

Par ailleurs, il est noté dans le SRADDET que ces 750ha ne prennent pas en compte les grands projets économiques structurants inscrits dans les SCoT, ce qui laisse la porte ouverte à une consommation dépassant ces 750 ha. Ce n'est pas raisonnable.

- Le SRADDET ne fixe pas d'objectifs chiffrés par territoire (métropole lilloise, Sud Oise, etc.). Or, la périurbanisation qui s'observe partout dans notre région, de Lille à Compiègne, et qui est synonyme de transports routiers et donc de pollution, demande que certains territoires soient développés en priorité par rapport à d'autres. Il n'est plus possible de laisser s'urbaniser des territoires éloignés des emplois et accessibles uniquement en voiture.
- Le SRADDET ne propose pas d'outil régional pérenne permettant d'évaluer la consommation foncière pour les années qui viennent. Les bons diagnostics font les bonnes politiques. Nous devons absolument avoir une image exacte des tendances en cours.

Nos propositions

1/ Réduire la consommation de terres agricoles

Etre plus ambitieux en matière de réduction de la consommation de terres agricoles.

- L'objectif de 750ha doit être revu à la baisse et doit intégrer les « projets de développement économique structurants inscrits dans les SCoT » qui sont fortement consommateurs de foncier.
- C'est une nécessité pour protéger l'environnement. Nous devons protéger notre capital foncier et l'économiser. Aujourd'hui, sur certains territoires, il est gaspillé et sans rapport avec la dynamique démographique et économique.
- C'est une nécessité pour espérer pouvoir reconquérir les friches. En effet, qui construira sur les friches encombrées de vieux bâtiments pollués de nos territoires, s'il est possible d'urbaniser des terres agricoles propres et non polluées ?
- Les objectifs doivent être fixés par territoire et doivent être en adéquation avec les dynamiques en cours et les obligations d'un développement durable. Il n'est pas raisonnable d'autoriser un étalement urbain excessif sur des territoires peu attractifs et sur des terrains éloignés des transports en commun.
- Nous soulignons à nouveau que les productions de logements doivent se faire à proximité des transports en commun efficaces : train et autres offres en sites propres.

2/ La reconquête des friches

La reconquête des friches sur l'ensemble de la région : seule solution pour atteindre l'objectif de la protection des espaces agricoles

- La région compte énormément de friches industrielles. La réduction de la consommation foncière passe par la reconquête de ces friches qui offriront de nouveaux terrains pour construire des logements et des locaux d'activités.
- Ainsi, la clef du succès passe par des politiques très ambitieuses permettant, aux secteurs de Roubaix et Tourcoing en particulier, mais aussi à l'ancien bassin Minier, au Creillois, etc. de voir leurs friches réhabilitées. Ce sont des centaines d'hectares qui sont en jeu. Il faut aider ces territoires à valoriser leurs friches. C'est une condition indispensable au développement durable, à la protection du foncier agricole et plus largement au renouveau de notre métropole et de sa région.

3/ Le commerce

Le SRADDET doit être plus exigeant concernant la limitation du développement du commerce en périphérie, lequel a largement contribué à fragiliser le commerce des centres villes.

- Encore récemment, nous avons continué à construire des centres commerciaux sur des terres agricoles. Il est temps que cela cesse car nous savons tous que ce commerce périphérique met en péril le commerce local.
- A Lille, le centre commercial « Lillenum » actuellement en construction en bordure d'autoroute prend place sur une friche. Il contribuera encore à déséquilibrer l'offre commerciale du centre-ville et de sa métropole et va accroître les déplacements en voiture. Il est temps de stopper la création excessive de surfaces commerciales hors des centres villes.

4/ La mobilité

La mobilité constitue un élément clef : elle est directement liée à la qualité de vie des citoyens et elle engendre des nuisances importantes sur l'environnement.

- Nous proposons de renforcer la mobilité à vélo : création de pistes cyclables et de stationnements supplémentaires.
Nous devons avoir pour modèle la Hollande. C'est une question environnementale mais aussi économique et d'attractivité.
- Nous proposons également d'insister sur le volet transports en commun.
- Enfin, nous devons améliorer l'accès aux centres villes. En plus du vélo et des transports en commun, il apparaît nécessaire de favoriser l'intermodalité avec la voiture, en créant notamment des parcs relais permettant de faciliter l'accès aux agglomérations et à leur centralité.

5/ La méthode

L'évaluation au service de l'action publique : la nécessité d'un « observatoire de la consommation foncière »

- Actuellement, nous n'avons pas d'image fidèle de la consommation de terres agricoles. Il est pourtant nécessaire d'évaluer précisément ce qui est urbanisé : combien, où et pour quoi faire ?
- Il est également nécessaire de mettre en relief cette consommation avec les enjeux du développement durable : proximité des transports en commun et en particulier des gares. Certains territoires sont vertueux, d'autres ne le sont pas. Il faut les identifier, car il n'est plus possible de laisser faire un étalement urbain très coûteux.